

Master – Santé / Recherche, Gestion de projets et Pratiques Professionnelles en Ergothérapie (RG3PE)

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

Mention :

Santé

UFR/Institut :

UPEC – UFR de Santé

Type de diplôme :

Master

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Durée des études :

2 ans

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue,
Partiellement à distance

Présentation de la formation

Ce Master en ligne offre une formation de haut niveau en ergothérapie. Son but est de développer les recherches en sciences de la réadaptation afin de favoriser l'innovation en santé. Le programme comprend des enseignements notamment issus des sciences de l'occupation, de l'épidémiologie, de la santé publique, de la recherche en santé et de la méthodologie et gestion de projet. Certains cours sont dispensés en anglais. L'objectif final du Master santé parcours paramédical, spécialisation ergothérapie de l'UPEC est de promouvoir et de superviser des interventions de qualité, efficaces et coordonnées en collaboration interprofessionnelle. Les titulaires du Master santé parcours paramédical seront en mesure d'assumer des postes à responsabilités dans le système de santé.

Capacité d'accueil

20 places

Compétence(s) visée(s)

- Développer son expertise en sciences de l'occupation
- Contribuer au développement de pratiques innovantes en santé
- Analyser des données probantes en mettant à profit son analyse critique et accompagner leur implémentation ou développement dans les milieux cliniques
- Contribuer à des projets de recherche et participer au développement des sciences de l'occupation à travers la production et la diffusion de données probantes en lien avec la pratique de l'ergothérapie
- Adopter une posture de leadership dans des missions transversales et favoriser les collaborations interprofessionnelles
- Analyser les enjeux éthiques en ergothérapie
- Accompagner la démarche d'amélioration de la qualité et sécurité des interventions en santé
- Gérer des situations cliniques complexes
- Développer des soft skills

Poursuites d'études

Doctorat (santé publique,...)

Débouchés professionnels

- Fonctions de leadership pour des missions transversales
- Coordination de projets
- Participation ou réalisation d'activités de recherche en santé et en sciences de l'Occupation
- Supervision des pratiques en ergothérapie et consulting
- Formation initiale et continue

Ce, quels que soient les secteurs : médico-sociaux, sociaux, de formation en santé, ou dans toute structure avec des projets consacrés à la santé primaire, secondaire ou tertiaire.

Statistiques

Taux de réussite (M1) en 2023/2024 : 100 %
Taux de réussite (M2) en 2023/2024 : 75 %

Organisation de la formation

La formation est dispensée entièrement en distanciel, sauf les stages (six semaines en M1 et quatre mois en M2), et à partir de la rentrée 2023, une semaine obligatoire en présentiel la semaine du 27/10. La rentrée est également fortement conseillée en présentiel.

Les cours s'organisent sous forme asynchrone (c'est-à-dire à travailler librement selon un calendrier hebdomadaire défini) et synchrones (c'est-à-dire en visio). Les cours synchrones ont lieu tous les jeudis (attention, passage probable au mercredi à partir de la rentrée 2023, en attente de confirmation), et peuvent s'étendre de 08h00 à 20h00. Ils peuvent avoir lieu en classe entière ou en petits groupes. Des travaux individuels ou en groupes peuvent être demandés entre les cours. Du fait de la participation d'enseignants internationaux, certains cours peuvent être donnés en anglais.

Le parcours RG3PE est conçu uniquement pour les ergothérapeutes, l'expérience d'ergothérapeute seule ne donne donc pas droit en elle-même à un accès direct en deuxième année.

Il est conseillé de travailler en parallèle pour avoir matière à analyser durant les cours, toutefois, nous conseillons de ne pas dépasser un 50% ETP.

Le mémoire et le stage sont liés et encadrés par la même personne. Ils se réalisent sur le même sujet et dans la continuité entre le M1 et le M2. L'étudiant peut choisir de réaliser un mémoire de recherche (stage à réaliser dans une équipe de recherche) ou en méthodologie de projet. Sous réserve de cohérence pédagogique et d'accord de la responsable du parcours et du tuteur de stage, les stages périodes de stage peuvent être étalées dans le temps pour éviter les stages à temps plein.

UE 1 : sciences humaines, sociales et droit

- ECUE 1.1 Législation, déontologie, éthique et qualité des soins
- ECUE 1.2 Compétences transversales (soft skills)
- ECUE 1.3 Santé publique

UE 2 : fondements, méthodes et processus en sciences de l'occupation

- ECUE 2.1 : fondements et processus des sciences de l'occupation

UE 3 : méthodes, techniques et outils professionnels

- ECUE 3.1 : méthodes, techniques et outils professionnels en ergothérapie
- ECUE 3.2 : pratiques émergentes en ergothérapie
- ECUE 3.3 : analyse réflexive de pratiques professionnelles

UE 4 : méthodes de travail

- ECUE 4.1 : Méthodes de travail et TIC
- ECUE 4.2 : Démarche de recherche en santé
- ECUE 4.3 : Veille scientifique et communication
- ECUE 4.4 : Utilisation des Statistiques en Sciences de la Vie
- ECUE 4.5 : Epidémiologie clinique

- ECUE 4.6 : Méthodologie de projet
- ECUE 4.7 : Anglais professionnel et scientifique

UE 5 : intégration des savoirs et posture professionnelle

- ECUE 5.1 : Stage professionnel et/ou de recherche
- ECUE 5.2 : Unité optionnelle de spécialisation
- ECUE 5.3 : Unité optionnelle transversale
- ECUE 5.4 : Evaluation de la pratique professionnelle et recherche

Enseignements dispensés en e-learning

Stage / Alternance

M1 : 6 semaines
M2 : 4 mois

Contrôle des connaissances

Contrôle continu et terminal à chaque fin de semestre. Deuxième session possible.

Calendrier pédagogique

De début septembre à fin juin (les examens de deuxième session peuvent avoir lieu début juillet et/ou fin août)

Modalités d'admission en formation initiale

M1 : Candidature via le portail national des masters monmaster.gouv.fr du 25 février au 24 mars 2025.

Pour le M1 comme le M2, l'admission est prononcée sur la base de l'examen, par une commission pédagogique, d'un dossier dont la composition est présentée ci-dessous. Ce dossier doit notamment permettre d'apprécier et d'évaluer la nature et le niveau des enseignements suivis par le candidat, les connaissances et les compétences acquises, la motivation du candidat et l'adéquation du projet de recherche et/ou professionnel aux finalités de la formation. Les dossiers de candidatures à déposer en ligne devront être constitués des éléments suivants :

- **Un CV détaillé**, présentant notamment le parcours de formation et le parcours professionnel du candidat, les éventuelles participations à des groupes de travail, à des fonctions d'encadrement, à des mises en place de projets, à de l'enseignement, à des activités de tutorat de stage, à de l'accompagnement de mémoire, d'éventuelles autres formations suivies...
- **Une lettre de motivation** de 2-3 pages argumentant les raisons du choix de réaliser ce Master et présentant les projections professionnelles du candidat
- **Les relevés de notes** complets de la formation initiale d'ergothérapeute du candidat
- **Une copie du diplôme d'Etat d'Ergothérapeute** ou de l'équivalence donnant droit d'exercice en France et des éventuels diplômes complémentaires du candidat

Pour solliciter un accès direct en M2, il faudra ajouter aux pièces précédentes une lettre argumentée demandant l'accès direct au M2 accompagnée de tous les éléments montrant que vous avez acquis les compétences du M1 en termes de recherche, de gestion de projets et de pratiques professionnelles, dans le domaine de l'ergothérapie et/ou des sciences de l'occupation.

Attention, même si vous remplissez toutes les conditions administratives présentées ci-dessus, aucune admission directe en M1 ou M2 n'est automatique et de plein droit. Vous devez présenter votre dossier de candidature, satisfaire aux conditions pédagogiques et, a posteriori, être détenteur de la décision favorable de la commission de sélection des candidatures.

Tarif pour la formation initiale 2024-2025 :

– Formation initiale : droits universitaires de 250€

Modalités d'admission en formation continue

Les candidatures au parcours RG3PE du Master santé de l'UPEC sont ouvertes au printemps de l'année scolaire précédente (les dates précises pour la rentrée 2021 seront spécifiées ultérieurement).

Pour le M1 comme le M2, l'admission est prononcée sur la base de l'examen, par une commission pédagogique, d'un dossier dont la composition est présentée ci-dessous. Ce dossier doit notamment permettre d'apprécier et d'évaluer la nature et le niveau des enseignements suivis par le candidat, les connaissances et les compétences acquises, la motivation du candidat et l'adéquation du projet de recherche et/ou professionnel aux finalités de la formation. Les dossiers de candidatures à déposer en ligne devront être constitués des éléments suivants :

- **Un CV détaillé**, présentant notamment le parcours de formation et le parcours professionnel du candidat, les éventuelles participations à des groupes de travail, à des fonctions d'encadrement, à des mises en place de projets, à de l'enseignement, à des activités de tutorat de stage, à de l'accompagnement de mémoire, d'éventuelles autres formations suivies...
- **Une lettre de motivation** de 2-3 pages argumentant les raisons du choix de réaliser ce Master et présentant les projections professionnelles du candidat
- **Les relevés de notes** complets de la formation initiale d'ergothérapeute du candidat
- **Une copie du diplôme d'Etat d'Ergothérapeute** ou de l'équivalence donnant droit d'exercice en France et des éventuels diplômes complémentaires du candidat

Pour solliciter un accès direct en M2, il faudra ajouter aux pièces précédentes une lettre argumentée demandant l'accès direct au M2 accompagnée de tous les éléments montrant que vous avez acquis les compétences du M1 en termes de recherche, de gestion de projets et de pratiques professionnelles, dans le domaine de l'ergothérapie et/ou des sciences de l'occupation.

Attention, même si vous remplissez toutes les conditions administratives présentées ci-dessus, aucune admission directe en M1 ou M2 n'est automatique et de plein droit. Vous devez présenter votre dossier de candidature, satisfaire aux conditions pédagogiques et, a posteriori, être détenteur de la décision favorable de la commission de sélection des candidatures.

Tarifs pour la formation continue 2024-2025 :

– Formation continue prise en charge par l'employeur : 4 980 €
250 € de frais d'inscription

– Contacter dufmc.fc@u-pec.fr pour toute autre situation.

Candidature

M1 : Candidature via le portail national des masters monmaster.gouv.fr du 25 février au 24 mars 2025.

Partenariats

Responsables pédagogiques

– Responsable pédagogique :

Cynthia ENGELS

cynthia.engels@u-pec.fr

– Responsable administrative :

Julie MARCUS

master.sante.rg3pe@u-pec.fr

– Gestionnaire :

Dorothée SARRET

master.sante.rg3pe@u-pec.fr

– Service formation continue :

dufmc.fc@u-pec.fr

Plus d'informations

Page Facebook

